

Pneumonie à *Pneumocystis jiroveci*

Mise à jour
14/11/2024Autres dénominations
*Pneumocystis Jiroveci*Informations relatives à
Cabinets et polycliniques / Médical

Epidémiologie

Agent infectieux

Pneumocystis jiroveci (anciennement *carinii*)

Réservoir

Homme

Mode de transmission

Probablement par voie aérienne

Période d'incubation

Pas connue avec exactitude. Peut déjà se manifester 1 à 2 mois après le début d'une immunosuppression

Durée d'infectiosité

Inconnue

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard en chambre individuelle est suffisante

Suivi microbiologique

Maladie révélatrice du diagnostic de sida: faire un test de dépistage VIH si absence d'autres facteurs prédisposants (immunosuppression, chimiothérapie, etc.)

Autre

L'infection à *pneumocystis* peut être révélatrice du diagnostic de sida: faire un test de dépistage VIH si absence d'autres facteurs prédisposants (immunosuppression, chimiothérapie, etc.)

Mesures de protection/prévention pour le personnel

hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-  Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
-  Utiliser les sacs à linge usuels

Environnement

Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Déclaration obligatoire que dans le cadre du SIDA: maladie indicatrice



Déclaration du médecin dans un délai d'une semaine
